

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°6 DU PLAN LOCAL D'URBANISME Commune de SOMBERNON (code Insee 21611)



PIECE 4a – ANNEXE SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Historique du PLU

PLU approuvé le 17/10/2003
Modification de droit commun n°1 du 15/06/2006
Arrêté de mise à jour du 28/07/2009
Modification de droit commun n°2 du 05/11/2009
Modification simplifiée n°1 du 06/04/2012
Modification simplifiée n°2 du 09/07/2014
Modification simplifiée n°3 du 27/11/2014
Modification simplifiée n°4 du 24/11/2016
Modification simplifiée n°5 du 14/09/2020
Modification simplifiée n°6 du 20/03/2023

Modification simplifiée n°6 du PLU
approuvée par délibération du 20/03/2023

SIGNATURE DU MAIRE ET VISA :

Nom / prénom / cachet

Le 21/03/2023

Le Maire,
Michel ROIGNOT



TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

En application des dispositions des articles L.151-43 et R.151-51 du Code de l'Urbanisme, le dossier de P.L.U. doit comporter en annexe les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation du sol, servitudes dont la liste a été dressée par le décret en Conseil d'État n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 (article R.151-51 du Code de l'Urbanisme).

C'est seulement à cette condition qu'elles peuvent être opposées aux demandes d'autorisation d'occupation du sol.

En ce qui concerne la commune de SOMBERNON, les servitudes d'utilité publique sont les suivantes :

- | | |
|-------------|--|
| A4 | Servitudes de passage pour l'exécution de travaux, l'exploitation et l'entretien d'ouvrages |
| AS1 | Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables |
| EL11 | Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des autoroutes, routes express et des déviations d'agglomération |
| I4 | Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques |
| INT1 | Servitudes au voisinage des cimetières |
| PT2 | Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat et les différents concessionnaires |
| PT3 | Servitudes relatives aux télécommunications électroniques en terrain privé |
| T7 | Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières |

Ce tableau des servitudes d'utilité publique constitue essentiellement un document de référence qui permet, lorsqu'une plus grande précision est nécessaire, de consulter le service compétent et d'examiner l'acte institutif de la servitude.



Servitudes d'Utilité Publique

- A4 - Libre passage le long des cours d'eau
- AS1 - Périmètres de protection des eaux potables
- EL11 - Interdictions d'accès le long des autoroutes, des routes express et des déviations d'agglomération
- I4 - Canalisations électriques
- Aérien - 2^e catégorie
- Aérien - 3^e catégorie
- Souterrain - 3^e catégorie
- Int1 - Voisinage des cimetières
- PT2 - Protection des centres d'émission et de réception contre les obstacles
- Zone spéciale de dégagement
- PT3 - Communications téléphoniques et télégraphiques
- T7 - Aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement
- Code de l'aviation civile

Commune de Sombornon

Servitudes d'utilité publique

Plan local d'urbanisme

édité le 22/02/2017

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR
Direction départementale des territoires

échelle : 1 / 5000

Rédigé par DDT21/SP6A/EEER
Sources : DDT21 - © IGH/EO Paris/Asas® 1.2.2014 - Reproduction interdite

